

M. Patterson: Monsieur le président, j'ai toujours été de ceux qui croient qu'on doit être reconnaissant des petits bienfaits. Il y a quelque temps, lorsque cette question a été discutée, et qu'on a déclaré que l'on réduirait considérablement l'aide au transport à l'égard des céréales de provende, j'ai soulevé une objection au nom des éleveurs de volailles et de porcs de la vallée du Fraser. J'ai demandé alors au Gouvernement d'étudier de nouveau le problème et de tenter de maintenir l'aide en question.

Nous savons tous que le règlement a été appliqué tel qu'il avait été stipulé. Depuis lors, j'ai reçu nombre de communications et de protestations. Sans aucun doute, les cultivateurs de la Colombie-Britannique en éprouvent beaucoup de difficultés vu les bas prix des produits agricoles. Ils ont à faire face actuellement à une situation difficile. Nous sommes heureux que le Gouvernement ait jugé bon de continuer cette assistance au moins en partie mais nous espérons qu'il ne sera pas question dans un avenir prochain de la supprimer complètement. D'autre part, nous voudrions qu'elle soit ramenée au niveau antérieur.

L'hon. M. McCann: Monsieur le président, examinons-nous ces crédits ou ceux de l'année prochaine? Tous ces propos au sujet d'une réduction de la subvention l'année prochaine sont absolument contraires au Règlement. Nous avons à nous prononcer sur une seule question: devons-nous voter ces deux millions de dollars que nous avons affectés jusqu'au 1^{er} août dernier à cette assistance relative au transport?

M. Hahn: Monsieur le président, je désire signaler au ministre des Finances que tous les groupes politiques à la Chambre sont en faveur d'augmenter la subvention à l'égard des céréales de provende. Bien que l'honorable représentant de Moose-Jaw-Lake-Centre ait déclaré parler seulement en son nom propre, je voudrais qu'il propose au ministre de l'Agriculture de former un comité d'enquête chargé d'étudier la question du prix des céréales de provende. L'écart de prix existant semble tel que l'aviculture et l'élevage ont peine à subsister. Je proposerai sérieusement au ministre de réfléchir à cet aspect et d'affecter quelques millions de dollars par un crédit ultérieur à une enquête sur les problèmes touchant les céréales de provende et les écarts de prix qui existent aujourd'hui dans l'Ouest canadien.

M. Macdonnell: Monsieur le président, comme presque tous les autres députés, je n'avais nulle intention de prendre la parole à propos du crédit à l'étude; la seule raison qui m'y pousse maintenant, c'est que je vou-

drais répondre à ce que vient de dire le ministre du Revenu national. Il m'a semblé indiquer que notre rôle ici, est celui d'une machine à entériner autorisant des crédits déjà dépassés par le Gouvernement qui nous demande de les approuver à la dernière minute. Le ministre des Finances fait un signe de dénégation; mais il pourra me réfuter plus tard.

A mon avis, il convient bien d'examiner l'opportunité de dépenser le montant en question. Sauf erreur, nous approuvons un montant supplémentaire destiné à défrayer une dépense que le Gouvernement n'avait pas exactement prévue. J'aurais pensé que s'il y a une occasion où un débat général est permis, c'est bien celle-ci. Je regrette de n'être pas en mesure de traiter la question même.

L'hon. M. Harris: Je remercie les députés de leurs observations. Je ne puis partager entièrement l'avis du représentant de Greenwood car, en somme, il s'agit en l'occurrence d'affecter des fonds supplémentaires à l'application d'un principe qui a déjà été adopté et auquel on donera suite. Cet argent est nécessaire parce que nous recevons de nombreuses notes, beaucoup plus nombreuses que nous l'avions prévu. Ce n'est pas parce que les prévisions ont été imparfaites, bien qu'on ne puisse être exact dans ce domaine, mais parce que les expéditions de céréales de provende vers l'Est ont été, au cours de la dernière saison, plus considérables qu'on ne l'avait prévu.

Dans ces circonstances et sans perdre de vue tout ce qu'on a déclaré, je suis sûr que le représentant de Moose-Jaw-Lake-Centre réfléchira de nouveau à ce qu'il a dit et se rendra compte que, même s'il y a peut-être eu une certaine opposition au début, il semble évident qu'on est généralement d'avis que la subvention bénéficie, non seulement aux producteurs de céréales de provende de l'Ouest, mais aux vendeurs de volaille et de bétail sur pied de l'Est. Je signalerai cette discussion au ministre de l'Agriculture. Je suis bien convaincu qu'il sera prêt à traiter toute question soulevée aujourd'hui lors de l'examen de ses crédits.

(Le crédit est adopté.)

Spécial—

555. Montant requis pour dédommager le Compte de l'Office des produits agricoles de la perte nette d'exploitation de l'Office des produits agricoles au 31 mars 1955, résultant de l'importation, en 1951, et de la vente de beurre par l'Office, \$278,494.

M. Harkness: Les observations par lesquelles le ministre des Finances a commencé sa déclaration il y a un moment ne s'appliquent décidément pas à ce poste. Le montant